

## Texte introductif

# Réalités contemporaines de l'aménagement des villes algériennes

*Abed BENDJELID*

Les sujets développés dans cet ouvrage consacré à la Ville s'inscrivent dans le cheminement des idées élaborées et publiées, depuis une douzaine d'années, au sein du Centre national d'anthropologie sociale et culturelle<sup>1</sup>.

Dans ce champ fécond de la recherche, il nous apparaît utile de faire régulièrement le point sur l'évolution des villes algériennes, leur fonctionnement, leurs réalités quotidiennes difficiles perçues à travers le vécu des populations et les multiples conflits d'acteurs ; en ce sens, il s'agit aussi de rendre compte des tendances récentes des études urbaines et d'anticiper en identifiant les diverses pistes de recherche à explorer. Dépasant la seule analyse urbaine, ce domaine devient nécessairement un objet transdisciplinaire de recherche partagé entre les multiples matières des sciences humaines et sociales. Au delà de l'accumulation des connaissances, il s'agit surtout d'apporter régulièrement une vue critique de la vie urbaine car tout aménagement, par essence de nature politique, ne se justifie que par l'existence de problèmes concrets qu'il faudrait résoudre et dont l'objectif vise naturellement à améliorer la vie des habitants de la ville et de sa périphérie.

Au sortir d'une décennie de convulsions politiques et d'insécurité, la recherche urbaine a remonté péniblement la pente et la pratique du terrain, a repris localement pour déboucher, au début de ce centenaire, sur la tenue en Algérie même d'une série de colloques et de séminaires internationaux qui ont mis l'accent sur la Ville : « Alger, Lumières sur la

---

<sup>1</sup> Voir les numéros publiés régulièrement par la Revue *Insaniyat* éditée par le Centre et portant sur des questions liées à la ville : 'Espace habité : vécus domestiques et formes d'urbanité' (numéro 2, 1997), 'Villes algériennes' (5, 1998), 'Le patrimoine en question' (12, 2000), 'Recherches urbaines' (13, 2001), 'Pratiques maghrébines de la ville' (22, 2003), 'Oran, ville d'Algérie' (13-24, 2004), 'Constantine, une ville en mouvement' (35-36, 2007), 'Territoires urbains au Maghreb' (42, 2008).

Par ailleurs, d'autres publications complémentaires du Centre (Editions CRASC, Oran) traitent de cette thématique : 'Eléments d'analyse urbaine. Théorie et application' (Ammara Bekkouche, Dir.), 2005 ; 'Eau, ville, environnement' (2008) ; 'Algérie : 50 ans après. Etat des savoirs en sciences sociales et humaines 1954 - 2004' (Nouria Benghabrit Remaoun, Mustapha Haddab, Dir.), 2008.

ville » (Alger), « Réhabilitation et requalification du patrimoine bâti » (Constantine), « Réhabilitation et revitalisation urbaine » (Oran), « Les centres historiques en devenir » (Tipaza), « Villes et territoires, mutations et enjeux actuels » (Sétif),...

Le travail collectif en sciences humaines et sociales avait repris le pas sur l'isolement et le découragement ressenti par les uns et par les autres grâce à la relance de réseaux en veille, composés de chercheurs provenant de divers horizons universitaires, rejoints parfois par des praticiens de l'urbanisme et de l'aménagement. Généralement, ces réseaux sont arrivés à se reconstituer péniblement en intégrant quelques universitaires algériens exilés en France et des chercheurs français ayant investi une longue période de leur vie professionnelle et scientifique dans le pays. Ceci est en particulier le cas lors de la rencontre scientifique portant sur « Les villes d'Algérie » au cours de laquelle les différents intervenants ont pu apporter des éclairages fort utiles sur le passé et la dynamique de la vie urbaine algérienne. Par conséquent, cet ouvrage est à la fois le produit de textes déjà préparés pour l'élaboration d'un livre concernant les migrations sahariennes, les pratiques urbaines et les enjeux autour de la réhabilitation du patrimoine bâti... et les communications présentées lors de cette Table ronde<sup>2</sup>.

### **1. La responsabilité de l'État, les faiseurs de ville et le déficit de communication entre les acteurs.**

Dans cet ordre d'idée, le choix des textes proposés dans cet ouvrage porte sur l'histoire urbaine du Maghreb central, la compréhension des modes de la fabrication urbaine, les enjeux concrets des stratégies de différents acteurs, la complexité de la dynamique urbaine de l'économie et de la société et ce, en insistant particulièrement sur les pratiques sociales et administratives instaurées par les divers intervenants modelant la ville, allant de l'administration centrale à l'association défendant les habitants du quartier et passant, par le rôle prégnant des collectivités

---

<sup>2</sup> En effet, cet ouvrage est, pour moitié des articles présentés ici, le produit de la Table ronde 'Villes d'Algérie', tenue le 23 et 24 septembre 2003 à l'Université de Franche-Comté de Besançon, grâce au soutien matériel du Commissariat de l'Année de l'Algérie en France consécutivement aux appels d'offres lancés et auxquels le CRASC (Centre national d'anthropologie sociale et culturelle) a répondu. Signe de la coopération entre les établissements universitaires d'Oran et l'Université de Franche-Comté, cette rencontre scientifique qui a eu lieu au sein du Laboratoire 'THEMA' (UMR 6049 du CNRS), a bénéficié aussi du soutien bienveillant de nos collègues géographes et en particulier de Jacques Fontaine, Thierry Brossard et Serge Ormaux. Pour nous et grâce à ce partenariat, cet acte symbolique est une manière de faire connaître à l'Etranger même, l'évolution récente de la recherche urbaine algérienne et affermir par là, nos réseaux relationnels.

locales. C'est dire là, l'amorce délibérée de l'étude des réalités contemporaines de la vie urbaine algérienne qui est de plus en plus soumise à une série de dysfonctionnements structurels et environnementaux (eau, assainissement, ramassage des déchets, décharges, transport...) et de contraintes de gestion de l'espace urbain et périurbain induites.

La primauté de la puissance publique dans les actes de la gestion et celle des **faiseurs de ville** par rapport aux autres acteurs concernés (habitants, associations, entreprises, partis politiques, syndicats...) s'est consolidée à tel point que pour le commun des mortels, l'Etat est devenu le responsable de tout. Forcée au cours du dernier demi-siècle dans l'imaginaire de la population, cette mentalité consolidée par l'Etat-providence repose aussi sur un socle de nature anthropologique qui peut être assimilé au '**beylik**' de la période ottomane, pouvoir redouté par ses lourds prélèvements fiscaux, responsable de tout et notamment des comportements sociaux résignés aboutissant à ne protéger et défendre que l'appropriation personnelle des biens et des espaces ; c'est probablement là, la source de la mollesse sociétale concernant la protection des biens et des espaces publics et par voie de conséquence, celle d'un déficit de la citoyenneté observé aujourd'hui chez les Algériens ! La remontée à la surface de ces pratiques sociales et l'idée factice de l'Etat responsable de tout, empoisonnent la vie quotidienne des Algériens. La résurgence de ces comportements acquis au cours de l'histoire ont une part non négligeable dans toutes les dérives d'une gestion politico-administrative qui accepte avec désinvolture le désordre architectural dans la ville, le détournement des assises foncières, la déliquescence des structures publiques de contrôle... et qui ignore les requêtes formulées par la population ; ce qui à la longue, finit par déboucher sur une contestation de rue, vécue par les résidents comme une violence urbaine motivée par les non-réponses aux doléances citoyennes et aux appels effectués par le biais des pétitions et des articles de la presse écrite quotidienne. Cette absence de dialogue occultée, voire sciemment ignorée, par des institutions plus ou moins autoritaires, constitue une contrainte certaine lorsqu'il s'agit de gérer la ville sans le dialogue avec un mouvement associatif, de nature encore fragile ; mieux, ces mêmes institutions publiques arrivent même à encourager la création d'associations -maison au sein de différents quartiers... Cet attermoiement des pouvoirs publics centraux et locaux a contribué au fait que l'Algérie a pratiquement raté la mise en place de structures territoriales modernes adaptées à un monde mondialisé impitoyable ; en définitive, il s'agit de souligner ici, le monumental effort pédagogique à faire par la puissance publique et ses diverses institutions éducatives et

administratives pour redresser ces comportements sociaux préjudiciables à tout fonctionnement normal de la société.

## 2. Habiter la ville se paie ; le lien entre les transferts de biens publics et l'argent facile.

Face à cette situation enchevêtrée de la vie dans la ville, la puissance publique est généralement tenue pour responsable de multiples dysfonctionnements urbains et c'est là, le résultat d'une mentalité assimilée à un assistanat économique exagéré fait par des institutions publiques qui ont trop souvent refusé de sanctionner les mauvais payeurs de charges urbaines exigées et comme partout dans le monde car **habiter la ville se paie**.

Pratiquée dès la décennie 1960, cette gestion populiste et laxiste qui a causé des dégâts énormes dans la mentalité de la population, a fait que le locataire du logement public ne payait pas son loyer ou avec beaucoup de retard, que le résident dans la ville pouvait ne pas s'acquitter régulièrement de ses taxes urbaines comme la taxe foncière, la taxe d'assainissement... ; de fait, cette pratique pénalise certes le budget communal et ses services quotidiens mais, elle crée surtout **un comportement de type beylical** car aucune sanction n'est prise contre les contrevenants. C'est donc tout à fait normal d'avoir des services mal rendus et l'on se pose alors, légitimement, des questions relatives à la qualité des aménagements, de l'entretien des espaces publics, de la prolifération des décharges sauvages au sein des périmètres urbains...

Les textes réglementaires eux-mêmes posent problème en matière d'application et l'on a assisté depuis 1962, par le biais des lois promulguées ou des affectations administratives, à **un colossal transfert de biens appartenant à la collectivité nationale au profit d'intérêts privés** par le jeu des allocations foncières (Madani **Safar Zitoun**), des cessions immobilières, de détournement d'espaces publics... poussant les plus démunis, exclus du partage rentier, à envahir des terres domaniales périphériques pour construire un habitat de type *haouch*<sup>3</sup>. Ces

---

<sup>3</sup> *Haouch* : la polysémie de ce mot en Algérie a connu une évolution au cours de l'histoire. En effet, le *haouch*, construction du monde rural, est une maison organisée autour d'une cour intérieure, territoire de l'intimité familiale et espace des femmes, agrémentée d'une vigne grimpante. En général, il ne comporte ni ouverture sur l'extérieur –à l'exclusion de l'entrée principale –, ni étage. Aussi, l'exode rural aidant, le *haouch* a été transposé en milieu populaire périphérique et a été adapté au cours du siècle dernier à la vie urbaine. Les auto constructeurs ont progressivement procédé à l'ouverture d'une ou plusieurs fenêtres donnant sur la rue, de portes, de garages, de boutiques... La recherche d'urbanité a entraîné la métamorphose architecturale du *haouch* contemporain : nouveaux matériaux de construction, surélévation, introduction de balcons, de baies vitrées...

biens transférés, très souvent bradés sont aujourd'hui, en bonne partie, à l'origine de **l'argent facile** circulant dans l'espace économique national ; alimentant l'inflation, cette importante rente financière explique par voie de conséquence l'explosion actuelle des prix des terrains fonciers nus, des surplus immobiliers déjà octroyés, des logements, des *baouchs*, des villas... Cette rente spéculative qui a principalement touché les personnels proches des pouvoirs politiques et administratifs, mieux informés des textes et des procédures dérogatoires, a consolidé les pratiques clientélistes et népotiques. Cette situation d'une société à deux vitesses a un effet catastrophique sur une partie de la société qui se sent exclue de l'accès aux ressources et se débrouille comme elle peut pour régler ses problèmes. La faiblesse de l'encadrement technique au sein des collectivités territoriales et la fragilité du mouvement associatif, voire des partis politiques, pénalisent l'aménagement de la ville effectué par des **actions de replâtrage intra-muros** et encore plus l'aménagement de la périphérie caractérisée par un sous-équipement différencié. Naturellement, ceci explique le positionnement majoritaire des populations de cette périphérie contre la commune, voire contre l'Etat, l'absence flagrante de la communication institutionnelle faisant le reste. En périphérie algéroise, les groupes sociaux des classes moyennes et aisées ont profité du **desserrement résidentiel** tout comme d'ailleurs, les produits de l'exode rural relogés par le soin de la puissance publique ; une grande partie de ces familles déjà urbanisées vivent encore dans la nostalgie du passé et ont perdu leurs repères, particulièrement les jeunes (Larbi **Icheboudène**).

### **3. Amorce d'une ségrégation liée au libéralisme, nouvelles centralités et agglutination de commerces spécialisés.**

Les assemblées locales élues et les structures déconcentrées restent parfois loin de la consistance des textes réglementaires et des instruments d'urbanisme établis, plus ou moins volontairement ignorés, lors de l'implantation de projets résidentiels ou d'infrastructures économiques ; à titre d'exemple, dans un passé récent des élus oranais sans imagination, loin de la réalité du terrain et sans tenir compte des circonstances et de la gestion de leurs prédécesseurs, sont allés jusqu'à réclamer la démolition de quartiers d'habitat illicite sous intégrés peuplés de plusieurs dizaines de milliers d'habitants ou même, le gel de l'extension urbaine ! Naturellement, la ville a continué son bonhomme de chemin, à s'étendre, à croître et à vivre en dépit de tout : habitat planifié et non planifié, commerces et services, activités productives...

En fait, les discontinuités observées dans le domaine de l'urbanisme, les lourdes tâches affectées aux communes, les incohérences de la gestion du marché foncier, les désistements non déclarés de logements, la forte sous-estimation des transactions immobilières, la croissance des activités commerciales formelles et informelles... ont fabriqué une masse d'argent facile dont les impacts sur l'espace habité ont fini par amorcer une sorte de **différenciation sociale** dans la périphérie des métropoles et des grandes villes. Ainsi, les nouveaux riches (importateurs, commerçants, entrepreneurs, industriels, professions libérales, intermédiaires,...) choisissent de plus en plus leur lieu de résidence et les classes moyennes et aisées préfèrent habiter des quartiers huppés, des lotissements ou des résidences gardées bien situées alors que la puissance publique, gênée par l'indisponibilité de terrains fonciers, concentre à la périphérie ses immeubles affectés au logement social et au relogement des familles sinistrées et celles concernées par la démolition de l'habitat précaire ; les plus démunis et les mal-logés touchés par la mobilité résidentielle s'installent encore plus loin, dans des douars urbanisés, véritables territoires de pauvreté (Sid Ahmed **Souiah**). On a presque fini avec la recherche de la mixité sociale imposée au sein des Z.H.U.N. (zones d'habitat urbain nouvelles) de la période planifiée ; la recomposition sociale en cours dans la ville traduit la sélection spatiale par l'argent.

Au-delà de la description classique, tous ces espaces urbanisés en périphérie, objets d'études encore peu abordés par la recherche, s'organisent en créant des activités tertiaires diffuses : commerces de gros et de détail, services quotidiens de proximité, énormes garages anonymes destinés au stockage, ateliers de réparation et de production... ; c'est toute une vie économique qui se met en place en dehors de tous les aménageurs institutionnels. A vrai dire, face à des centres-villes qui sont inanimés le soir, se sont développées en une trentaine d'années des **centralités périphériques** le long des larges artères, dessinées au sein des Z.H.U.N. (zones d'habitat urbain nouvelles) ; ces activités tertiaires de différentes natures ont produit une sorte de vie urbaine stimulée par une forte demande exprimée par les nouvelles populations résidentes recherchant la proximité et forgeant progressivement, une tradition de quartier. Des exemples nombreux s'appliquent à des villes de diverse taille qui connaissent un incroyable phénomène d'animation (Bab ez-Zouar à Alger, quartier de l'U.S.T.O. à Oran, Kiffane à Tlemcen, En-Nasr à Saïda, Plaine Ouest à Annaba, Zone d'habitat urbain nouvelle Nord-est de Sidi Bel Abbès, Boulevard de l'A.L.N. séparant les Z.H.U.N. A et B à Tiaret...) qui arrive à suppléer des centres-villes anémiés en fin de soirée. Dopée par le secteur privé, cette recomposition commerciale peut venir

dédoubler localement un futur centre-ville prévu par les praticiens urbanistes et c'est le cas à Oran, où le bon vouloir d'un wali a fini par déstructurer cet espace central prévu par sa décision arbitraire d'affecter des assises foncières au profit de coopératives immobilières ! En définitive, c'est toute l'organisation urbanistique élaborée par les urbanistes qui a été durablement chamboulée par ce 'faiseur de ville' ; par la force des choses, ce secteur projeté est partiellement reconverti en une zone des sièges sociaux nationaux et régionaux d'entreprises publiques restructurées au cours de la décennie 1980 ; depuis, des directions techniques et des entreprises bancaires publiques et privées sont venues s'y installer et l'espace résiduel restant a permis toutefois, d'implanter quelques équipements structurants sur le troisième boulevard périphérique : un palais de justice, Le musée du moudjahid et le siège régional de la Société nationale des hydrocarbures. A travers cet exemple banal, c'est toute l'indigence du **projet urbain** qui est mise à mal par ce haut fonctionnaire autoritaire qui n'aurait pas regardé ou aurait mal lu les plans et les études, engageant tout le devenir d'une métropole dans une incertitude préjudiciable à toute la vie urbaine. A vrai dire, se pose encore là, la question des relations entre la centralisation et la déconcentration de la décision et celle de l'application des textes réglementaires, voire celle des sanctions ; probablement, le recul des études en économie urbaine et régionale et l'absence des celles en sciences politiques sanctionnent fortement la compréhension des mécanismes de fonctionnement des villes algériennes et celle de la prise de décision.

A l'intérieur des quartiers et faubourgs urbains des métropoles et des grandes villes, la recomposition commerciale s'effectue par la multiplication de petites centralités commerciales causées par **l'agglutination de commerces très spécialisés** (pièces détachées de véhicules, articles électroménagers, outillage, matériaux de construction...) qui s'installent sur un boulevard large et accessible en faisant boule de neige ; cette nature commerciale spécialisée essaime au-delà de l'artère principale et devient par le bouche à oreille, un lieu commercial connu sur le plan local et même régional. Après le commerce privé, le même phénomène touche désormais, les activités de service puisque ce mode d'agglutination concerne une diversité professionnelle très spécialisée : cliniques, restauration, réparation, formation... à laquelle l'usage de la référence imposée par la population donne **une identité au quartier**. A l'intérieur du centre-ville de la ville algérienne, l'appareil tertiaire connaît lui aussi de profondes transformations de ses natures commerciales puisque le commerce spécialisé et de luxe (bijouteries, meubles de luxe, parfumeries, articles de

mariage,...) recherchant la centralité, chasse facilement le commerce quotidien de proximité (épiceries, fruits et légumes, librairies, boulangeries, vieux cafés et bars,...).

En un quart de siècle, tous les centres-villes ont vu leur population baisser en raison à la fois du desserrement résidentiel opéré par des classes moyennes et aisées, de la domiciliation de services spécifiques occupant des logements spacieux achetés à des prix faramineux tant à l'étage qu'au rez-de-chaussée (spécialités médicales, cabinets d'analyses médicales, bureaux d'avocat et de notaire, bureaux d'études, agences immobilières, agences de voyages, locaux de matériel informatique...) et, de l'effondrement régulier du patrimoine immobilier mal entretenu. Dans les tissus urbains centraux et péri-centraux caractérisés par une circulation dense et un très fort renchérissement du terrain foncier, la reconstruction d'immeubles faisant office de **galeries commerciales** se multiplie tout comme l'ouverture de supérettes tandis qu'en périphérie proche, phénomène nouveau, émergent des noyaux de **zones commerciales** répondant à un urbanisme commercial moderne grâce à l'implantation de show-rooms gérés par les grandes marques de véhicules de tourisme (Toyota, Peugeot, Mercedes, Hyundai, Renault, Volkswagen, Chevrolet...) et d'hôtels de standing.

#### **4. Le patrimoine : le vécu urbain entre la réhabilitation immobilière ardue et l'usage des espaces publics.**

Devenus des lieux de paradoxe, les villes algériennes apparaissent encore aujourd'hui comme des agglomérations physiquement fragmentées dont les différentes échelles spatiales soulignent une série de ruptures typomorphologiques nettes entre les tissus précoloniaux, coloniaux et post indépendance (Abed Bendjelid et Abderrahim Hafiane). Au-delà de l'analyse disponible dans les textes présentés, la problématique posée débouche directement sur la question de la dégradation, plus ou moins avancée, des bâtis datant de diverses périodes historiques. Dans cet ordre d'idées, la valeur du patrimoine matériel et immatériel est une donnée incontournable pour la consolidation de l'identité dans l'histoire. Probablement, le discours récurrent du personnel politique stigmatisant la mise à l'écart de la population autochtone durant la colonisation, a fini par produire dans leur imaginaire une forme de rejet inavoué de ce patrimoine architectural, pourtant important, diversifié et présent dans toutes les villes algériennes ; aujourd'hui, ce discours trouve un écho conciliant auprès d'une société conservatrice.



Sur le terrain, des pans entiers de médinas précoloniales ont subi des effondrements tout comme des parties de quartiers coloniaux espagnols et français, endurant les déboires du temps et le laxisme des hommes ; comble de malheur, la démolition volontaire totale (Derb à Mostaganem) ou partielle (Sidi Lahouari à Oran) a été financée par des deniers publics ! Plus inquiétant, nous pouvons dire qu'en 2009, la puissance publique n'a pas encore tracé de politique claire en matière de préservation et de réhabilitation du patrimoine bâti et chaque ville confectionne ses propres projets et expériences. Bien plus, des tentatives d'amélioration du cadre de vie de quartiers périphériques réalisées dans le cadre de la coopération officielle et s'appuyant sur des associations locales et les résidents ont abouti à un échec en raison d'une tentative de gestion qui aurait échappé aux aménageurs administratifs locaux (Tarek **Benmohamed** et Younès **Maïza**). Dans le vécu des habitants urbains, un autre patrimoine est laissé en déshérence : celui des espaces verts existants ; utilisés par les genres masculins ou féminins ou d'une manière mixte (Ammara **Bekkouche**), ces espaces environnementaux connaissent un détournement d'usage préjudiciable, donnant à nos agglomérations un aspect minéral dominé par le béton et le goudron, et une gestion communale complaisante. En ce sens, une double question reste à poser : comment faire appliquer rigoureusement les normes relatives aux superficies réservées aux espaces verts au sein des nouvelles zones urbanisées et, comment procéder pour reconstruire **les espaces publics** en Algérie ?

## **5. Couloirs d'urbanisation, diffusion tertiaire dans les campagnes et nouvel entrepreneuriat régional.**

Sur le plan de la géographie régionale, l'urbanisation semble progresser certes partout, mais à des niveaux différenciés. C'est principalement le long des routes nationales, wilayaes et même communales en montagne que le visiteur remarque la formation de **couloirs d'urbanisation** à la faveur d'allocations foncières irréflechies, de la pénétration du mode de consommation urbain dans les campagnes et de la demande exprimée par des populations longtemps sevrées de produits indisponibles sur le marché. L'amorce de ce phénomène a pris naissance dans les zones périurbaines des grandes villes, se poursuit dans les territoires densément peuplés (Mitidja, Vallée du Chéelif...) et se rencontre aussi dans les montagnes, particulièrement celles ayant un caractère migratoire ancien important ; l'image typique de ce phénomène est visible, par exemple, dans les Monts des Trara le long de la route nationale 7AA reliant Mezaourou, Tounane- Ghazaouet- Dar Bentata- Khoriba- Nédroma. Dans ce triangle, l'habitat a connu de vraies

mutations architecturales et une formidable variété d'ouverture de locaux commerciaux et de services dignes d'une société de consommation ; les natures sont certes typiquement urbaines, mais elles gardent aussi un fort lien avec la fonction classique de la desserte routière. Dans les espaces de montagne, plus ou moins densément peuplés comme les Monts des Trara et les Monts du Dahra, l'implantation de services publics à proximité de la route a provoqué l'attrait de ruraux vers ces noyaux d'agglutination en expansion continue alors que dans la campagne éparse, la route localise des commerces diversifiés bien souvent liés à la construction et à l'équipement des ménages. Dans la steppe et le Sahara, en implantant les équipements collectifs à proximité de la route goudronnée, l'Etat a de fait, encouragé l'agglutination résidentielle des populations et déclassé les ksour et hameaux environnants.

**La tertiairisation des activités dans les campagnes**, le recul du travail agricole, la croissance des activités informelles, la circulation de la monnaie et l'introduction récente des nouvelles technologies de communication vont finir par imposer le mode de consommation urbain dans des campagnes algériennes encore marquées par la ruralité ; de fait, des besoins nouveaux se créent et la demande trouve sa réponse à travers la multiplication diversifiée des boutiques et des services.

A une autre échelle, et en tenant compte à la fois de la libéralisation économique, de la fermeture de très nombreuses unités productives du secteur public et de la pression exercée par des lobbies politico-économiques, on peut relever **l'amorce d'une recomposition régionale de l'activité industrielle privée** dont les implications sur l'urbanisation sont tout à fait logiques. Les contraintes étant ce qu'elles sont, l'expansion de l'entrepreneuriat privé permet à l'observateur attentif de constater le recul de certaines branches classiques de l'industrie privée comme par exemple dans le secteur d'Oran et à l'inverse, d'autres espaces se consolident (Mitidja occidentale) ou émergent d'une façon concentrée ou diffuse à l'instar des Hautes plaines céréalières de l'Est (Bordj Bou-Arerridj, Sétif, El Eulma...) et de la Vallée de la Soummam (Akbou, El-Kseur, Bejaia...). Ce sont encore là, deux superbes sujets de recherche relatifs à l'économie urbaine et régionale et à ses multiples impacts.

## **6. Le Sahara : urbanisation rapide, vécu en voie de transformation et mobilités plurielles.**

Délibérément, la place de choix réservée dans cet ouvrage au Sahara est une façon de compenser la carence des études scientifiques nationales

sur ce désert au regard de sa superficie écrasante dans le territoire (environ 83 %) et de la contribution vitale de ses ressources au budget national. Depuis quelques décennies, l'intérêt géostratégique capital de cet espace est mesuré à sa juste valeur par le pouvoir central qui a pris des initiatives hardies en matière de développement local par le biais de la création d'activités (institutions publiques, petites et moyennes industries, exploitation énergétique...), d'emplois (administratifs, militaires, agricoles...) et d'infrastructures de base (équipements structurants, voies de communication, réseaux de télécommunication, forages et transferts d'eau, soutien à la mise en valeur agricole...). Il faut souligner qu'après l'indépendance, le pouvoir central avait quelque peu délaissé ce territoire aride, ses activités, ses populations, son patrimoine culturel perçu comme archaïque ; les priorités étaient centrées sur la mise en place des structures institutionnelles de gestion, puis sur le développement national planifié. Ceci n'a pas empêché les aménageurs centraux de réajuster le tir depuis. Effectivement, la politique de développement local au Sahara n'a été raisonnablement amorcée qu'après le découpage des wilayas de 1985 et les textes juridiques ajustés entre 1988 et 1990, confirmant le passage de l'économie planifiée à l'économie libérale ; c'est durant ce quart de siècle de développement local que l'espace saharien a enregistré les transformations spatiales et économiques les plus saillantes au plus grand bénéfice de la population habitante.

Tout aussi remarquable est le changement social opéré tant dans les zones sahariennes rurales qu'urbaines au sein d'une population diversifiée, patiente et déjà soumise à une mobilité de travail appréciable, lui permettant d'améliorer ses conditions de vie. Peuplé de plus de 3 000 000 d'habitants, le Sahara algérien a connu **une** croissance démographique considérable depuis la fin de la décennie 1970 accompagnée d'une urbanisation rapide dont les taux correspondants ont dépassé largement, dès le recensement de 1966, ceux de l'Algérie du Nord (Jacques **Fontaine** et Mehdi **Flitti**). Cette évolution démographique est assortie d'une croissance urbaine bien visible sur le terrain par le biais de la diversification des branches d'activités économiques et par l'étalement démesuré de son bâti, reflété par la multiplication de programmes de logements ; bien plus, le surdimensionnement des équipements collectifs, de la voirie et l'implantation exagérée de lotissements en enfilade ne va pas sans poser problème au financement des réseaux de viabilisation, à la gestion urbaine communale et à la cohérence de la ville dans le domaine du transport public urbain. Ces mutations spatiales et économiques ont certes dopé les migrations de telliens vers les villes sahariennes et

impliqué une mobilité interrégionale, désormais chiffrée grâce aux données des recensements de la population et de l'habitat qui arrivent à détailler la configuration géographique et professionnelle de ces migrants (Yaël **Kouzmine**) et ce, à l'inverse des migrations de subsahariens dont les statistiques demeurent méconnues car le phénomène est occulté par la puissance publique.

Le fonctionnement des nouvelles institutions administratives et techniques déconcentrées nécessitait de répondre aux besoins de la gestion territoriale saharienne par l'appel à un personnel d'encadrement qualifié, originaire du Nord du pays, attiré par les divers avantages salariaux et matériels ; ce besoin a enclenché d'autres migrations professionnelles d'envergure nationale (commerçants, employés, entrepreneurs...) ou strictement locales (migrations pendulaires de ksouriens). Cette mobilité a occasionné une métamorphose dans le rythme de vie et, la vie urbaine elle-même s'en est trouvée transformée par l'introduction progressive du mode de consommation urbain du Tell, du renouvellement de l'appareil commercial rénové (Sidi Mohammed **Trache**) et d'une amorce dans le changement même du comportement social face à la consommation.

Toutefois dans ce champ de la **mobilité**, capital pour comprendre les transformations subies par la société et l'espace, les données migratoires des subsahariens demeurent officiellement masquées et l'analyse du phénomène très peu abordé par la recherche. Certes, nous n'assistons pas à un envahissement surestimé décrit par quelques chercheurs, mais la configuration de cette migration internationale qui prend différentes allures dans bien des quartiers urbains sahariens, permet tout de même d'observer une série d'impacts économiques, environnementaux et culturels nés de cette mobilité ; seule la presse écrite semble s'intéresser à ce fait migratoire marquant dont les tendances actuelles vont peser sur l'avenir de toute la région maghrébine dans la mesure où le Sahara constitue l'interface géographique entre le Sahel africain et la Méditerranée.

## **Conclusion.**

Comprendre les réalités contemporaines des villes d'Algérie nécessite de se pencher sérieusement et sereinement à la fois sur l'histoire en tant que discipline scientifique et sur **l'histoire urbaine**, volet primordial pratiquement négligé dans toutes les formations diplômantes en sciences humaines et sociales. C'est dans ce sens que s'inscrit la synthèse magistrale, demandée au plus chevronné des géographes travaillant sur

l'Algérie ; ce qui permet de comprendre et d'illustrer la richesse du réseau urbain algérien au cours du temps long, tout en insistant sur l'évolution récente des structures urbaines algériennes. Sur ce point précis, André **Prenant** rappelle finement que « *la croissance d'ensemble, loin d'être continue, était passée par une série de régressions, voire de destructions, et de reprises traduites souvent par la 'délocalisation' des activités urbaines* ».

En revenant à la réalité actuelle et en tenant compte de la sémantique d'usage, il nous semble que, depuis l'indépendance, une seule **politique urbaine** digne de ce concept a été pensée (vision, textes juridiques et réglementaires, structures techniques, méthode, outils, urbanisme opérationnel...) d'une manière cohérente, au début de la décennie 1970 sous le régime de Boumediène. Sans vouloir reprendre les implications positives de cette politique urbaine sur l'ensemble du territoire national, par ailleurs développées dans de nombreux textes, il nous apparaît plus profitable dans la problématique de l'aménagement, de noter plutôt quelques impacts négatifs induits qui ont modelé les espaces urbains algériens d'une façon persistante. Du dogme proclamé officiellement et visant à imposer l'idée d'une **homogénéité factice** de l'espace et de la culture algériens, ce rejet de la diversité va en définitive généraliser une série d'aberrations qui vont durablement marquer le territoire national. Ainsi, la réalisation d'importants programmes d'habitat de type Z.U.H.N. dans les villes du Tell, de la Steppe et du Sahara à la fois, va effacer l'empreinte personnalisée de chaque ville ; désormais, toutes les agglomérations urbaines algériennes se ressemblent par le biais d'un urbanisme dirigé et mal appliqué, modelant largement une morphologie standardisée et produisant une image monotone des villes du Nord, de la Steppe et même du Grand Sud ! Quant au second impact homogénéisant négatif, spatialement parlant, il se rapporte à la disparition, en quelques décennies, de l'architecture patrimoniale spécifique aux différentes régions algériennes. Bien plus que **l'image de la ville et le savoir-faire constructif** adapté aux différents microclimats et aux cultures locales qui se perdent, c'est surtout **la mémoire des hommes** qui s'en trouve affectée. Inconscient de la portée culturelle de ce jeu politique interlope, ce type d'action va coûter à l'avenir très cher à la collectivité car les erreurs commises en matière d'aménagement du territoire sont durables, parfois indélébiles et ont un coût très élevé. Dans ce cheminement, la puissance publique qui devait impérativement donner l'exemple et l'image d'un urbanisme adapté aux cultures locales et à la modernité, a fini par produire une architecture pauvre par rapport à celle du passé ; c'est aujourd'hui le cas dans les villes sahariennes où l'Etat, symbole de l'autorité, accepte de construire des logements et des équipements

collectifs en utilisant des matériaux de construction inadaptés et incompatibles, comme l'utilisation exagérée du parpaing par exemple, dans ce climat aride et chaud. Devant ce désastre, la collusion entre le personnel administratif, les groupes sociaux puissants et les entrepreneurs est un constat qui mérite d'être démonté et dénoncé ; enfin de compte, le vrai développement durable du discours politique actuel nous apparaît bien anachronique dans la mesure où **le développement durable** a bel et bien existé pendant des siècles grâce à la maîtrise du milieu et au savoir-faire des ksouriens... C'est dire enfin, que l'accumulation de connaissances relative à l'aménagement des villes d'Algérie est encore un chantier largement ouvert à la recherche en sciences humaines et sociales.